

LABORATOIRE MATERIAUX

Rapport d'essai conforme à la norme ISO 105-B02 OCTOBRE

Essai de solidité des teintures -

Solidité des teintures à la lumière artificielle : Lampe à arc au xénon

199	<u>U</u>	SOUS LE N° 1-0197
	SSAIS	

Ce rapport comprend 1 page

LABORATOIRE

Date :	21-juil-04	RAPPOR	T D'ESSAI :	M.49.04.0677		
N° Produit	04-159/A	Référe	nce client :	FIDIVI		
Dérogation en annexe :		Date de réc	eption essai :	07/07/04]	
		Date de réali	sation essai :	16/07/04	Ī	
CLIENT:			DESCRI	PTION SOMMAIRE:		
		Туре		Tissu pour revêtement		
FIDIVI Tesitura Vergnano S.p.A.		Référence	échantillon	KING L		
10023 Chieri (TO)		Compositio	n	100 % PES		
Viale Fiume,3		Masse surfacique		260 g/m²		
Italy				chaîne	trame	
		Nombre de	fils/cm	18	13	
		Coloris		bleu roi		
	complété selon le descriptif fourni par le demandeur					
RESULTATS [RESULTATS D'ESSAIS :					
Echantillonnage fait par : le client le laboratoire						
☐ Mét	hode 1 et 2					
Indice de solidité à la lumière						
Si l'Indice est de 4 ou plus et si l'évaluation préliminaire est égale ou inférieure à 3, indiquer celle-ci entre parenthèses.						
Si l'éprouvette est phototropique, l'indice de solidité à la lumière doit être suivi par la lettre P, entre parenthèses, à côté du degré						
de l'échelle de gris.						
Mét	hode 3 et 4					
Indice de spécification :			6			
satisfaisant					-	
	non satisfaisant					
			7	Cotation échelle des bleus		
☐ Mét	hode 5			Cotation échelle des gris		
Energie incidente spécifiée :						
Indice de solidité à la lumière				.		
			01.0000		.	
	ppareillage utilisé : tions d'exposition:		CI 3000		.	
	ditions normales					
- CO. CO.	ditions limites:	0	humidité effe	ctive basse		
	0	humidité effec	ctive élevée			
Détails opératoires et incidents éventuels susceptibles d'avoir eu une influence sur les résultats						

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme d'un fac similé photographique intégrale. Ce rapport d'essai atteste des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais mais ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas un certificat de qualification au sens de la loi nº 94-442 du 3.6.94. Les échantillons essayés sont à la disposition du demandeur pendant 2 mois à dater de l'envoi du rapport d'essai, passé ce délai ils ne pourront en aucun cas être réclamés.

SAMBORO 25 012 Paris Tél: 01.40.19.49.19 CENTRE TECHNIQUE DU BOIS ET DE L'AMEUBLEMENT 10, Avenue e responsable Technique laboratoire matériaux

Le technicien d'essais F. CHARDON